Bourse d’admission CCxA en architecture de paysage

La Bourse d’admission CCxA en architecture de paysage vise à encourager les étudiant(-e)s à poursuivre leurs études aux cycles supérieurs au programme de maîtrise en architecture de paysage de l’Université de Montréal.

La Bourse s’adresse à toute la communauté étudiante, incluant les étudiant(-e)s non canadien(-ne)s, en particulier les étudiant(-e)s diplômé(e)s du baccalauréat en architecture de paysage, les étudiant(-e)s de première génération universitaire et les étudiant(-e)s au parcours d’études atypique.

Montant de la bourse : 5 000$

Le montant de la bourse sera versé à la personne récipiendaire en deux versements de 2 500 $, le premier à la rentrée universitaire et le second au trimestre d’hiver, après avoir complété au moins 12 crédits

Critères d’attribution :

- Avoir un excellent dossier académique ;
- S’engager à être inscrit(-e) à temps plein au programme de maîtrise en architecture de paysage ;
- Répondre à toutes les conditions d’admission et d’inscription de ce programme ;
- Démontrer un intérêt et des aptitudes en design ;
- Faire preuve d’une démarche ou d’un point de vue innovants.

Les dossiers de candidature devront inclure :

- Une lettre de présentation décrivant les motivations et le cheminement de la personne candidate ;
- Un curriculum vitae ;
- Un portfolio ;
- Tout autre document pertinent démontrant l’excellence du dossier académique et du cheminement (par exemple : distinction, publication, pour un maximum de 20 pages) ;
- Le plus récent relevé de notes.

Comité d'attribution :

- La direction de l’École URBAPA, ou une personne représentante ;
- La personne responsable du programme de maîtrise en architecture de paysage ;
- Un(-e) professionnel(-le) en architecture de paysage en pratique privée ;
- Une personne représentante de la Donatrice à titre d’observateur.